

Recours au Règlement

• (1500)

L'aspect le plus troublant de ce projet de loi, c'est que le gouvernement canadien a décidé d'imposer dorénavant une taxe sur toutes les éditions à tirage dédoublé de périodiques canadiens distribués aux États-Unis. Si ce projet de loi devient loi, un périodique canadien qui veut exporter un périodique très semblable aux États-Unis se verra imposer une taxe d'accise de 80 p. 100 par le gouvernement canadien.

Comment le ministre du Patrimoine canadien a-t-il bien pu créer une loi aussi ridicule qui punit l'industrie canadienne?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, la politique concernant les éditions à tirage dédoublé est en vigueur depuis une trentaine d'années. Elle a aidé l'industrie canadienne des périodiques, qui, à son tour, nous a aidés à nous comprendre nous-mêmes en tant que Canadiens. Elle contribue à notre identité. Elle contribue à l'unité nationale, ce dont nos collègues réformistes ne se rendent pas compte parce que l'unité nationale ne les intéresse pas.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le Centre de recherche sur la violence faite aux femmes et aux enfants, dans ma circonscription, a publié hier deux études à caractère économique qui chiffrent le coût observable de la violence à plus de 4,2 milliards de dollars. À eux seuls, les coûts des soins de santé liés à la violence s'élèvent à 1,5 milliard de dollars par année.

Je voudrais demander à la secrétaire d'État chargée de la Situation de la femme dans quelle mesure les coûts de la violence faite aux femmes, maintenant que nous les connaissons, influenceront les mesures que le gouvernement prendra pour régler ce problème capital.

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier la députée de London-Ouest de sa question et particulièrement le docteur Greaves du Centre de recherche sur la violence faite aux femmes et aux enfants qui a entrepris de faire cette étude commandée par Condition féminine Canada.

Le problème de la perversion que soulève la violence faite aux femmes et aux enfants et les conséquences négatives qu'il dégage pour notre société, notre économie, notre santé et notre système de justice sont très graves. Il ne fait aucun doute que les questions soulevées dans cette étude sont cruciales pour nous tous.

Je vais étudier les conclusions et je recommanderai des mesures à prendre au ministre de la Justice et à la ministre de la Santé. Par ailleurs, je voudrais que tous les députés à la Chambre, tous les ordres de gouvernement, la société et les municipalités sachent que la résolution de ce problème n'appartient pas seulement à notre gouvernement, qui a fait un travail remarquable auprès des criminels, grâce au ministre de la Justice.

Il nous reste à nous attaquer aux aspects social et économique du problème. Tant que nous ne nous serons pas penchés sur la question des intérêts économiques des femmes, nous continuerons d'assister à des manifestations de violence faite aux femmes et aux enfants.

LE SECTEUR BANCAIRE

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, ma question concerne les profits bancaires scandaleux annoncés ces derniers jours.

Suite aux changements apportés à l'assurance-chômage, près d'un milliard de dollars ont été pris dans les poches des travailleurs et des exploitants de petites entreprises. Compte tenu des profits scandaleux déclarés par les banques, quelles mesures le premier ministre entend-il prendre pour obliger les banques à payer leur part du déficit?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme les autres sociétés, les banques paient de l'impôt sur les profits. Dans le dernier budget, le ministre des Finances a assujéti les profits bancaires à une taxe spéciale de 100 millions de dollars. Ces institutions paient plus que la part normale, mais le ministre des Finances examinera la question. Cela montre en quelque sorte que l'économie se porte mieux.

J'espère que les profits bancaires rapporteront beaucoup de recettes fiscales, car cet argent pourra servir à créer des emplois au Canada.

Le Président: Avant de passer à des rappels au Règlements, je voudrais faire une annonce. Pendant la période des questions, l'éclairage a vacillé. Je tenais à prévenir les députés pour qu'ils sachent ce qui s'est passé lorsqu'ils retourneront à leurs bureaux. Une partie du centre-ville d'Ottawa est frappée par une panne générale d'électricité et les génératrices de secours de la Chambre ont pris la relève. Nous enregistrons le signal de télévision, mais rien ne sera distribué tant que le courant n'aura pas été rétabli.

• (1505)

Le réseau informatique est tombé et il faudra environ une heure pour le relancer. La publication des bleus de la période des questions sera donc retardée.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole sur un rappel au Règlement pour demander le consentement unanime de la Chambre d'observer une minute de silence à la mémoire des 14 jeunes Canadiennes qui ont été assassinées à Montréal, il y a six ans de cela aujourd'hui. C'était le 6 décembre 1989.

Le Président: La Chambre a entendu la proposition. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: La Chambre observe un moment de silence.]

CERTAINS PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette, Réf.): Monsieur le Président, mon rappel au Règlement fait suite à une réponse que le ministre du revenu et des douanes a donnée. Il a dit que le Parti réformiste encourageait les agriculteurs à passer illégalement la frontière américaine sans s'arrêter.